

Postulat

Pour l'avenir de l'Elastique Citrique

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Lors de notre dernier Conseil, à une courte majorité, la demande d'une subvention de CHF 22'000.- pour accompagner l'Elastique citrique dans sa mutation a été refusée.

Sans revenir sur le contexte qui a conduit à cette décision, il paraît indispensable aux soussignés que la Municipalité revienne rapidement devant le Conseil avec un préavis permettant d'assurer la pérennité d'une structure unique en Suisse Romande, qui non seulement fait rayonner loin à la ronde les arts circassiens mais aussi de donner à des milliers de jeunes d'ici la possibilité de développer toute une série d'aptitudes et de compétences indispensables.

Situation actuelle

Voilà bientôt 25 ans que François et Nini Pythoud portent avec persévérance, enthousiasme et brio l'Elastique citrique qui est autant une école de cirque qu'un lieu de création et de spectacles.

L'Elastique citrique, c'est en effet, avec l'ancienne caserne un lieu adapté aux activités d'enseignement et de spectacles, c'est plus de 1'000 élèves qui fréquentent annuellement l'école, un programme pédagogique pour former des enseignants, un lieu de résidence d'artistes, de créations et encore un lieu de spectacles et de tournées.

Alors que ses deux fondateurs ont développé avec succès ce lieu, formant de nombreux jeunes dont plusieurs foulent les scènes d'ici et d'ailleurs avec réussite, il s'agit d'assurer aujourd'hui la relève et l'avenir de cette magnifique structure.

Depuis 2014, une subvention de CHF 28'000.- est allouée à l'Elastique Citrique par notre Ville, ce montant doit être réduit de CHF 9'000.- pour le loyer de l'ancienne caserne qui revient dans nos caisses et de CHF 12'000.- qui permettent d'octroyer un tarif préférentiel aux élèves nyonnais, reste donc une subvention de CHF 7'000.- pour financer les activités de l'association.

Une école en mutation

Non seulement les responsables actuels ont su développer l'Elastique citrique mais sont en passe d'assurer sa pérennité. De jeunes professionnels formés dans des écoles à Bruxelles, Londres ou Montréal, sont en effet prêts à reprendre le flambeau. Ils souhaitent non seulement renforcer l'encadrement pédagogique de l'Ecole mais aussi devenir un pôle de référence en matière de création dans les arts du cirque en invitant des artistes pour des workshops et/ou des événements.

Nous avons la chance d'abriter une structure unique en Suisse Romande qu'il s'agit de pérenniser par un engagement fort de la collectivité, à minima pendant la période de transition.

Renouvellement de la convention

La Ville et l'Association de l'Elastique citrique sont liés par une convention qui a pris fin en décembre 2017. Il est indispensable qu'une nouvelle convention, qui permette d'assurer une transition sereine, soit signée. Idéalement cette dernière devrait s'étendre à la Région et si possible au Canton.

Montant de la subvention

L'augmentation de la subvention devrait être, selon le préavis refusé par le Conseil, de CHF 22'000.-, soit désormais un total de CHF 50'000.- Ce montant pourra être diminué des espérées subventions régionales et cantonales. Charge à la Municipalité de revenir devant le

Conseil, une fois les discussions avec les éventuelles parties liées (la Région et le canton) à la convention, avec un chiffrage précis.

Conclusion

L'Elastique citrique fait partie du paysage culturel de notre Ville, pour ne pas dire de notre patrimoine. À un moment charnière de son histoire, il s'agit d'en assurer la pérennité.

Les soussignés demandent donc à la Ville de :

- Revenir dans les meilleurs délais devant le Conseil avec une augmentation de la subvention actuelle dès 2019 qui permette à l'Elastique citrique de réussir sa mutation.
- Signer une convention avec l'Elastique citrique en y associant si possible Région et Canton.

Nous demandons que ce postulat soit renvoyé directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi fait à Nyon, le 31 octobre 2018

Pierre Wahlen
Patrick Buchs
Philippe Glasson
Claude Farine